

L'homéopathie est-elle en danger ? Depuis quelques mois il est difficile de se procurer certains remèdes. Officiellement sous couvert de législation européenne. Homéopathes et patients s'inquiètent. **Didier Grandgeorge**, pédiatre, homéopathe, membre de l'Association pour la promotion de la médecine homéopathique (APMH), a décidé d'alerter l'opinion sur ce qu'il considère comme la disparition programmée de nombreux remèdes homéopathiques. Dans une pétition signée par d'autres médecins homéopathes, il demande aux autorités françaises de préserver l'accès à tous ces remèdes. Il nous en explique les raisons.

66 Ne laissons pas réduire l'homéopathie à de la « bobologie » 99

Principes de Santé Vous allez être reçu fin juin au ministère de la Santé et ensuite à l'Élysée. Qu'attendez-vous de ces rencontres ?

D^r Didier Grandgeorge J'espère que la raison et le bien public vont l'emporter, tout simplement. L'homéopathie est une médecine très populaire, écologique et économique, tant à titre personnel que collectif puisque la Sécurité sociale fait des millions d'économie avec une médecine qui « remédie », qui soigne vraiment. Or les nouvelles normes imposées à la France changent tout. On risque d'ignorer un pan immense de possibles traitements ! En période de crise économique et aussi de remise en question de nombreux médicaments finalement reconnus comme dangereux, c'est grave. D'autant plus que, dans les années 80, nous étions meilleurs que nos voisins européens. Cela avant qu'on ne commence à supprimer certains diplômes universitaires des facultés de Médecine comme celle de Paris-Bobigny, ou qu'on décide la baisse du taux de remboursement de nombreux remèdes.

P. de S. Votre pétition a déjà reçu des dizaines de milliers de signataires. Rappelons-en quelques points. Premier d'entre eux : s'agit-il ou non d'une nouvelle législation européenne à venir ?

D^r D. G. Non il ne s'agit pas de cela.

Il existe une directive datant de 1992, mais qui n'a jamais été appliquée ! Or, depuis quelques mois, on la ressort pour justifier le fait qu'on oblige les fabricants de remèdes à des procédures diverses afin qu'ils aient une AMM, autorisation de mise sur le marché. Jusqu'à une date récente, les médicaments homéopathiques bénéficiaient d'une procédure d'AMM de groupe. Depuis peu, on demande à nos laboratoires un dépôt d'AMM pour chaque souche homéopathique. Questions : pourquoi ressortir cette ancienne directive ? pourquoi seulement en France ?

P. de S. Certains, qui ont pourtant l'air d'apprécier cette officialisation, disent qu'on ne peut d'un côté demander que l'homéopathie soit reconnue, et de l'autre refuser qu'elle soit soumise à des contrôles ?

D^r D. G. Tout dépend de la connaissance que l'on a de cette médecine. Notre répertoire, dit « *Répertoire de Kent* », comporte environ 3000 remèdes à l'origine et il s'est enrichi d'environ 2000 autres. Ils sont mondialement reconnus. Toutefois, dans les écoles d'homéopathie, on étudie seulement entre 300 et 1000 remèdes. Et de nombreux homéopathes se sont accommodés de n'utiliser que 600 produits environ. Or ce sont ceux-là que les laboratoires proposent en priorité pour

En savoir plus

Didier Grandgeorge est auteur de nombreuses publications, traduites en neuf langues, dont :

- « *L'esprit du remède homéopathique* » (*The Spirit of Homeopathic Medicine*).
- « *Homéopathie chemin de vie* » (*Homeopathy for Stage of Life*)
- « *Guérir les maladies aiguës par l'homéopathie* »
- « *Le cœur trois fois heureux, amour et homéopathie* »

Aux éditions ÉdiComm ou Sudarènes.

Il est par ailleurs directeur de publication d'ouvrages collectifs parus entre 1991 et 2001 : « *L'homéopathie exactement* », en 4 tomes.

les procédures d'AMM. Question de rationalité/rentabilité pour eux. Bien sûr, on pourrait comprendre les labos, le coût des procédures est exorbitant : de 10 000 à 100 000 euros par produit ! Pourtant, on ne peut rester les bras croisés. Qu'un remède soit un « petit » remède, car rarement prescrit, justifie-t-il qu'on le fasse disparaître ? La conséquence est grave : vous, nous ne pourrions plus être soignés !

P. de S. Appliquer à l'homéopathie la même législation qu'à l'allopathie vous semble-t-il irréaliste ?

D^r D. G. Tout à fait, et même les pharmaciens de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) le reconnaissent ! La clinique et les études ne se démontrent pas de la même façon. Les homéopathes travaillent comme des artisans, pas dans de grosses usines. Les études détaillées et répétées, en nombre, ne sont pas légion pour chacune des souches ou remèdes. Par ailleurs, il faut comprendre les interactions avec le terrain de chaque patient, différent à chaque fois. En outre, il y a des incohérences dans les normes exigées pour l'AMM si on avance la notion de santé publique. Pour le remède *Apis* par exemple, extrait de l'abeille, pourquoi faudrait-il présupposer qu'il y a des risques alors que l'on considère que le miel est sans danger ? A-t-on fait vérifier si l'abeille pro-



Dr Didier Grandgeorge, 63 ans, docteur en médecine en 1979, ancien interne des hôpitaux de Grenoble, il est pédiatre, homéopathe à Fréjus depuis 1980. Il y a fondé l'École hahnemannienne de Fréjus. Chargé d'enseignement clinique homéopathique à la faculté de médecine et de pharmacie de Marseille dès 1986, il est membre du comité scientifique du DU d'homéopathie. Conférencier international depuis trente ans, il a donné aussi régulièrement des cours au Canada. En novembre 2012 il rédige un appel en faveur de la défense d'une homéopathie fidèle aux principes de Hahnemann, variée et personnalisée. Pour peser sur les décisions, il espère le plus grand nombre de signatures avant la fin juin. (Pour signer la pétition, voir page suivante.)

ductrice de miel avait un virus ? Enfin oserais-je rappeler que même des médicaments ayant obtenu l'AMM peuvent avoir des conséquences dramatiques !

P. de S. Dans la pétition, vous réclamez un décret d'urgence pour que l'intégralité des 5000 souches homéopathiques mondialement reconnues soient exonérées des procédures d'AMM coûteuses et compliquées à partir de 12CH, soit la douzième dilution centésimale hahnemannienne. Pourquoi uniquement cela ?

D^r D. G. Il ne s'agit effectivement que d'une partie des dilutions des remèdes possibles. Mais cela règle l'aspect « traçabilité » que les procédures d'AMM supposent. Il se trouve en effet que si l'on prend en compte le nombre d'Avogadro, il ne reste plus aucune molécule du produit initial dans ces dilutions qui commencent à 12CH ! Seule persiste l'information apportée par la souche et qui est transmise au milieu hydroalcoolique. On ne prend donc aucun risque de santé avec ces dilutions. En revanche,

nous savons, nous, qu'elles ont un effet positif sur les patients et il faut au moins préserver cela.

P. de S. Et pour le reste ?

D^r D. G. On espère que les gros labos auront à cœur de défendre au moins les 1000 souches les plus utilisées. Et puis rappelons quand même que, pour l'instant en tout cas, c'est quand même le médecin qui décide. Il peut continuer de demander la préparation magistrale d'un remède à un préparateur habilité en précisant notamment qu'on se trouve « en l'absence de spécialité disponible sur le marché ». Il a toujours le droit de prescrire en conscience. On peut aussi toujours demander certaines souches à l'étranger. Car c'est ainsi, on parle d'appliquer en France une certaine législation européenne, mais dans le même temps – et fort heureusement –, les autres pays européens n'appliquent pas les mêmes règles. On peut ainsi importer, de Belgique, d'Espagne ou d'Autriche notamment, des remèdes non fabriqués ou non autorisés en France. Et cela, en toute légalité puisque la circula-

tion des marchandises est libre dans l'espace européen ! Mais tout cela est hypocrite et surtout coûteux. Enfin, il y aura toujours des pharmaciens homéopathes qui sont aussi des préparateurs sérieux qui pourront créer des remèdes. Le fait de les préparer à la main, notamment quand on dynamise le produit lors des procédures multiples de dilution, donne des résultats d'une qualité que l'on ne retrouve plus forcément dans les remèdes récemment standardisés, fabriqués à grande échelle par des machines. Mais cela peut coûter.

P. de S. Vous demandez aussi une dispense d'AMM pour les souches anciennes et les préparations isopathiques. De quoi s'agit-il ?

D^r D. G. Les isopathiques sont des préparations très personnalisées puisque fabriquées à partir de germes ou de sécrétions du malade lui-même ! On a beaucoup utilisé cela pour les germes résistants à tous les antibiotiques. C'est donc très précieux. Mais dans les années 90, avec la crise du prion, on a arrêté de les préparer. C'était pourtant la seule solution pour ceux qui ne réagissent plus aux antibiotiques. Pour les souches anciennes, je pense par exemple à des remèdes comme *Influenzinum hispana*, une souche qui a été élaborée par un médecin suisse en 1917 au moment de l'épidémie massive de grippe espagnole. Les Suisses en avaient gardé dans des collections de souches. Or, lors de la récente grippe H1N1, on a observé l'efficacité de *Influenzinum hispana*. C'était mieux, moins cher et moins dangereux que les vaccins que l'on voulait imposer à tout le monde !

P. de S. Quels remèdes ont déjà disparu ? Quels sont ceux qui peuvent disparaître, et avec quelles conséquences ?

D^r D. G. On ne trouve plus la teinture mère de *Chelidonium*, très utile pour traiter les verrues. Ni, entre autres, le remède *Aurum sulfuricum*, très efficace pour débarrasser les enfants du portage chronique de streptocoque. Il y a aussi

Arsenicum anhydrogenatum, qui peut améliorer des effets secondaires de chimiothérapie. Dans ma spécialité, je suis inquiet pour des remèdes comme *Thiosinaminum*, qui a permis à un enfant de 8 ans d'échapper à une intervention cardiaque, sa sténose sous-aortique n'évoluant plus grâce à ses doses. Inquiet pour *Carcinosinum* qui peut permettre à des bébés prématurés de faire leurs nuits; ou pour *Hydrophobinum* qui a permis à un enfant de 10 ans, *border line*, de cesser ses crises d'agressivité qui le faisaient jusqu'à mordre sa mère. *Arsenicum sulfuratum rubrum* a fait cesser la torture d'une furonculose généralisée chez un jeune patient... Tous sont des remèdes rares qui ont disparu ou risquent de disparaître.

P. de S. Vous estimez qu'avec ce type de mesures, on arrive à vider l'homéopathie de son âme?

D^r R. N. Effectivement, car la vision de Hahnemann, inventeur de l'homéopathie, était très complexe et riche. À ceux qui disent que notre point de vue est archaïque, je réponds que c'est authentique et moderne à la fois, car cela prend en compte chaque patient, en faisant le plus d'économie possible pour tous. Je défends l'approche uniciste de l'homéopathie, l'approche originelle. Il s'agit de considérer qu'à chaque patient à un temps T, correspond un seul remède pour équilibrer son terrain. C'est là que la diversité est indispensable! On pourra par ailleurs donner aussi des remèdes complémentaires pour les symptômes du moment, mais l'essentiel est de penser « remède » de fond, c'est-à-dire remédier à la maladie. Et non de penser médicament, car souvent il « ment » car il reste symptomatique et ne guérit pas en profondeur. Or si l'on n'a plus accès facilement qu'à quelques centaines de souches, on va réduire l'homéopathie à une sorte de « bobologie ». On dénigre cette vision du soin. Les diplômes universitaires sont déjà en train de disparaître. Et certaines écoles d'homéopathie ne vont pas assez loin.

D'autre part, il faudrait arrêter les *numerus clausus* dans les écoles de médecine et faire en sorte que le plus de gens possible apprennent l'homéopathie en profondeur. Notamment en pédiatrie, ma spécialité, où je la trouve très efficace et écologique, quand bien même il arrive qu'elle soit ponctuellement combinée à de l'allopathie.

P. de S. La crise actuelle a-t-elle selon vous des causes politiques ou bien économiques?

D^r D. G. Les deux bien sûr, mais les politiques me semblent prisonniers de mauvais choix et/ou d'enjeux économiques qui les dépassent. Les déficits budgétaires sont abyssaux. Et le lobbying des industries pharmaceutiques, plus les pressions du monde de la finance dans lequel même des laboratoires comme Boiron sont rentrés puisqu'ils sont cotés en Bourse, tout cela aboutit à ces mesures d'asphyxie de l'homéopathie. Or je rappelle qu'aussi bien dans nos études de médecine que dans les constitutions, on parle de respect de la dignité de tout être humain, de respect de sa liberté de se soigner comme il l'entend.

P. de S. Certains de vos confrères vous ont reproché de faire de l'émotionnel en lançant une pétition inutile.

D^r D. G. Je l'assume! Imaginez l'émotionnel des membres de l'Académie française si on leur annonçait tout de go la suppression des trois quarts des mots de notre belle langue sous prétexte qu'ils sont sous-employés! En outre internet permet aux Français de mieux s'approprier une partie des enjeux les concernant. Le public a le droit d'avoir le choix, et d'être soigné comme il l'entend: bien et à moindre coût. ●

Entretien réalisé par
Christine Saramito

à signer

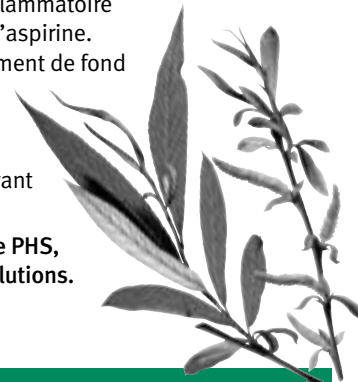
Soutenez une certaine vision de l'homéopathie, signez la pétition lancée par l'APMH en tapant: «sauvegarde homéopathie» sur Google ou www.apmh.asso.fr/brves/view/60

● bonnes idées

Chasser les migraines

Pathologie très fréquente, la migraine touche 12% de la population française. Elle se manifeste principalement par une douleur persistante, souvent battante, habituellement localisée au niveau d'un seul côté de la tête et aggravée par l'effort physique. Y sont parfois associés des nausées et une intolérance à la lumière et au bruit. Phytomig est un complexe de phyto-aromathérapie dont le but est de diminuer la fréquence et l'intensité des crises. Phytomig associe les propriétés de la grande camomille, du nard de l'Himalaya et du saule blanc. La grande camomille contient un principe actif, le parthénolide, qui est principalement anti-inflammatoire et qui possède une action spasmolytique et vasodilatatrice sur les petits vaisseaux du cerveau. Le nard de l'Himalaya est utilisé en cas de stress accompagné de nervosité, d'angoisse et de confusion, il n'entraîne aucune somnolence, seulement une sensation de calme et de détente et un puissant effet relaxant. Le saule blanc a un effet antidouleur et anti-inflammatoire semblable à celui de l'aspirine. On conseille un traitement de fond de 2 à 3 mois, à raison de 4 gélules par jour (1 le matin, 2 à midi et 1 le soir avant les repas).

Phytomig, Laboratoire PHS,
www.perfecthealthsolutions.eu.



Perdre 4 cm de tour de taille et protéger sa santé

Les graisses abdominales, celles stockées sur et dans le ventre, sont une maladie. Elles jouent à fond contre la santé en stimulant l'inflammation et en perturbant les glandes endocrines. Mais la graisse viscérale est plus sensible aux molécules « brûleuses de graisse » que la graisse sous-cutanée. Une recherche des meilleurs principes actifs naturels pouvant à la fois stopper les effets négatifs des protéines inflammatoires et les effets perturbateurs hormonaux de la graisse abdominale a permis à Han-Biotech de mettre point un complexe de principes actifs. Abdonorm est une association de principes végétaux extraits d'une part de plantes (mélisse et estragon) connues pour leur action sur la digestion et la circulation, et d'autre part de principes extraits d'agrumes (citron). Les polyphénols des agrumes sont capables de stimuler la combustion des graisses abdominales. Des tests cliniques, n'imposant ni régime alimentaire ni exercice physique, ont montré une diminution tangible de la quantité de graisse abdominale de l'ordre de 3 à 4 cm autour de la taille en 4 mois. À raison de 6 à 9 gélules par jour (2 ou 3 gélules avant chaque repas) durant 4 mois.

Abdonorm, chez Han-Biotech,
www.euro-hanbiotech.com